



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rése
au
Monit
belg

17026799



- 6 FEV. 2017

Greffé

N° d'entreprise : 0419.380.389

Dénomination

(en entier) : **CERCLE RECREATIF ET CULTUREL BELGO-ITALIEN DE
MONTEGNEE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue Thiou, 42A à 4420 SAINT-NICOLAS**Objet de l'acte : **Renouvellement du conseil d'administration et décharge à donner à l'ancien
conseil d'administration**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2016.

Suite aux différents débats, l'assemblée décide de la démission du conseil d'administration, en accord avec ces derniers, et de nommer les personnes suivantes comme administrateurs pour une durée de deux ans à dater du 3 janvier 2017.

- GERACI Calogero, administrateur-Président ;
- CREETEN Martin, administrateur-vice-Président ;
- FRAGAPANE Guillaume, administrateur-Trésorier ;
- GERACI Salvatore, administrateur-vice-Trésorier ;
- GERACI Pietro, administrateur-Secrétaire.

L'assemblée tient à remercier le conseil d'administration sortant pour le travail qu'il a accompli durant les années passées et lui donne décharge, à l'unanimité, pour le mandat exercé durant ces deux dernières années.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature